



Rapport technique et financier intermédiaire à l'attention de la DEAL Guadeloupe

Restauration Pointe des Colibris
Lutte Iguane commun
Espèces Exotiques Envahissantes

Décembre 2020

Bilan des actions 2019-2020

Convention DEAL n°971-2020-05-05-001

Financiers



Financier : DEAL Guadeloupe



Convention n°971-2020-05-05-001 du 05/05/2020

Contenus :

Bilan technique des actions :

- (1) Restauration écologique de la Pointe des Colibris, commune de La Désirade / [Rapport final](#)
- (2) Consolidation du réseau d'acteurs de la Désirade pour la lutte contre l'Iguane commun (*Iguana iguana*) / [Rapport final](#)
- (3) Actions de conservation de l'Iguane des Petites Antilles (Suivi des dépôts de sargasses sur le site de la Pointe des Colibris, suivi de la mortalité, dynamique de protection des jardins) / [Rapport final, base de données Excel de suivi de la mortalité](#)
- (4) Bilan des connaissances sur les Espèces Exotiques sur la Désirade (Faune sauvage et faune domestique) / [Rapport intermédiaire et propositions pour prolonger la mise en œuvre de l'action en 2021](#)

Bilan financier intermédiaire

Bénéficiaire : Association Titè

Suivi technique : Eric DELCROIX, chargé de missions des Réserves Naturelles (Association Titè), Sophie LE LOCH, Julie PAUWELS et Caroline CREMADES (Equipe d'animation du PNA Iguane des Petites Antilles / ONF)

Suivi administratif et financier : Maëlle ZUBAR

Rédaction du rapport : Sylvie LOIAL et Eric DELCROIX

Date : 01 décembre 2020

Destinataire : DEAL Guadeloupe, Service Ressources Naturelles, pôle biodiversité



Restauration de la Pointe des Colibris

Objectif : Restauration de l'habitat naturel de l'Iguane des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*)

La Pointe des Colibris est un site classé Forêt Domaniale du Littoral et est géré par l'Office National des Forêts, il est un habitat important pour l'Iguane des Petites Antilles, mais également pour différentes espèces d'oiseaux nicheurs (Gravelot de Wilson, Petite Sterne et Huitrier d'Amérique). Le projet de restauration écologique de la Pointe des Colibris est une réponse pour faire face aux importantes pressions que subit ce site naturel :

- les dépôts de sargasses qui ont cours depuis 2005,
- une circulation croissante de véhicules
- une circulation piétonne non canalisée sur l'ensemble du site
- une altération de la végétation
- une privatisation de la FDL par des clôtures de riverains

Plus globalement, ce projet s'inscrit dans le cadre de la préservation de l'habitat de l'Iguane des Petites Antilles (Action I.6 du Plan National d'Action 2018-2022).

Le chef de fil du projet et l'ONF et l'Association Titè est partenaire technique de l'opération. L'association Titè a bénéficié du soutien financier de la DEAL pour la mise en œuvre de la partie technique sur la période 2020. Ce rapport technique présente les actions coordonnées et mise en œuvre par la Chargée de missions recrutée sur la période de mai 2019 à octobre 2020, Sylvie LOIAL.

1. Reconquête foncière

1.1 Suivi du stockage des sargasses à la pointe Colibri

Depuis 2015, les sargasses évacuées sur les plages du bourg étaient régulièrement déposées sur le littoral de la Pointe des Colibris.

Des signalements réguliers avaient confirmé la détérioration graduelle de ce site particulièrement riche. Le projet de restauration proposé s'intéressait aux actions de remédiation mais il s'agissait aussi d'agir sur les causes du dysfonctionnement.

Le territoire de La Désirade de par sa configuration est confronté à une pression foncière importante. L'alternative aux dépôts de sargasses à la Pointe des Colibris n'était pas évidente.



Dans un premier temps, la commune avait été décidé qu'une partie des sargasses serait renvoyée à la mer depuis la Pointe des Colibris¹. Or, rapidement les pêcheurs ont remarqué une évolution de l'écosystème du site. La faune qui trouvait refuge sur les rochers a presque entièrement disparu au niveau de la zone de relargage.

Il n'était donc pas exclu que les populations d'Iguanes situées à proximité soient impactées par les dépôts, les relargages en mer, ainsi que l'accroissement important de la circulation des camions de transport et des engins de travaux. Des suivis des dépôts ont donc été mis en place pour évaluer les quantités de sargasses transitant par la Pointe des Colibris, limiter leur étalement et tenter une caractérisation de leur influence éventuelle sur les iguanes. Le protocole proposé par la chargée de mission a permis de collecter les données ci-dessous.

Le suivi du stockage des sargasses a notamment contribué - avec la présentation du projet à la « cellule de crise sargasses » en préfecture - à l'arrêt des dépôts depuis octobre 2019. Le dialogue initié avec les services de l'Etat et la municipalité de Désirade a permis d'arriver à un consensus temporaire.

Objectifs des suivis :

- Voir s'il y a un éventuel impact des dépôts de sargasses sur les iguanes
- Limiter l'étalement des sargasses
- Evaluer les quantités de sargasses transitant par la Pointe Colibri

Protocole proposé :

Ce suivi sera réalisé une fois par semaine (par exemple le mercredi).

Dès le départ de la Capitainerie observer les sargasses échouées sur les plages de Beauséjour.

Une fois sur le site, choisir 4 points autour du ponton pour prendre des photos significatives pour une première évaluation grossière des volumes de sargasses déposés. Pour chacun des points déterminer l'azimut avec une boussole. Ces 4 points seront marqués à la rubalise ou à la peinture pour reprendre des clichés comparables à partir du même endroit et selon le même angle (azimut).

Avec le GPS, faire le tour des tas de sargasses et prendre les points adéquats pour reconstituer des surfaces sur SIG.

Pour estimer le volume des tas de sargasses il sera possible d'utiliser une perche mire marquée tous les 0,5 mètres d'un changement de couleur.

Compilation des données :

Les données GPS seront exportées au format GPX et transmises par mail à l'équipe d'infographie. Après traitement, les données seront disponibles sur le réseau.

Les photos de chaque suivi seront également transférées après référencement (Date/Pt GPS). Elles seront ensuite intégrées aux couches SIG correspondantes à chaque suivi.

Figure 1 : Protocole de suivi de l'évolution des tas de sargasses sur la Pointe des Colibris

¹ Le rejet à l'eau des sargasses a été une décision communale non validée, à notre connaissance, par les services de l'Etat en charge de la gestion des sargasses.

Il n'y a plus eu de nouvelles sargasses déposées à la Pointe Colibri depuis cette date. La houle du nord de novembre 2019 a également contribué à fortement réduire les volumes stockés et les emportant en mer. Une nouvelle zone de stockage a été aménagée sur l'ancien site de la décharge située à Baie-Mahault en face de l'anse devant-y-bon. Les sargasses ayant disparu depuis fin novembre les suivis ont été stoppés.



Figure 2 : Pointe des Colibris - Stockage des sargasses au 31/07/19



Figure 3 : Stockage des sargasses en net recul au 21/11/19

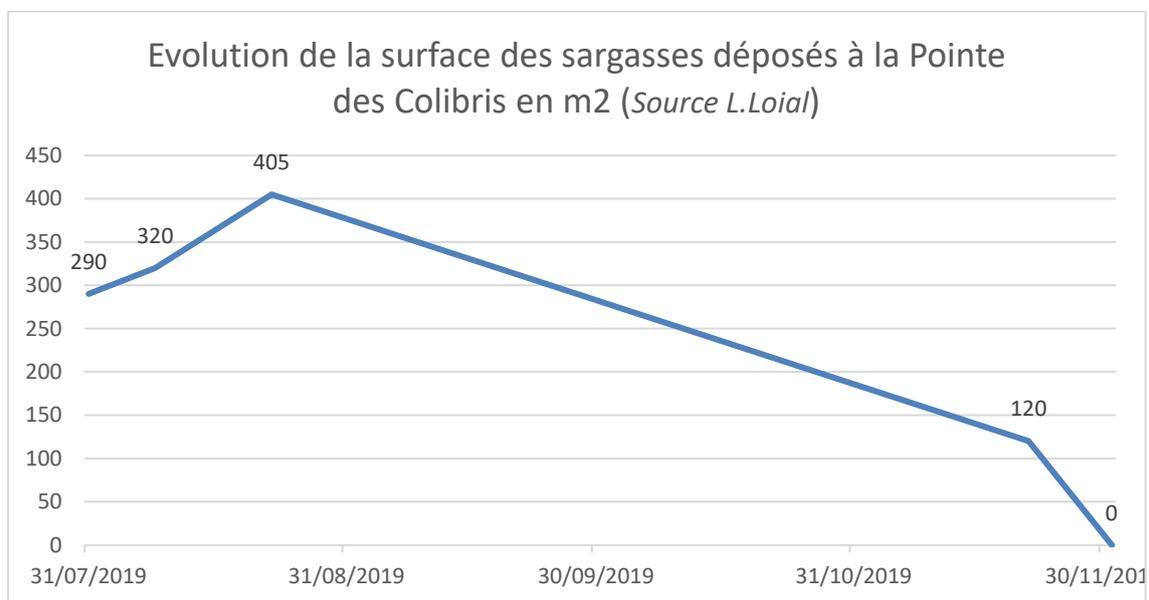


Figure 4 : Evolution de la surface de sargasses en m² stockés à la Pointe des Colibris (Source SLoial/Titè/2019)

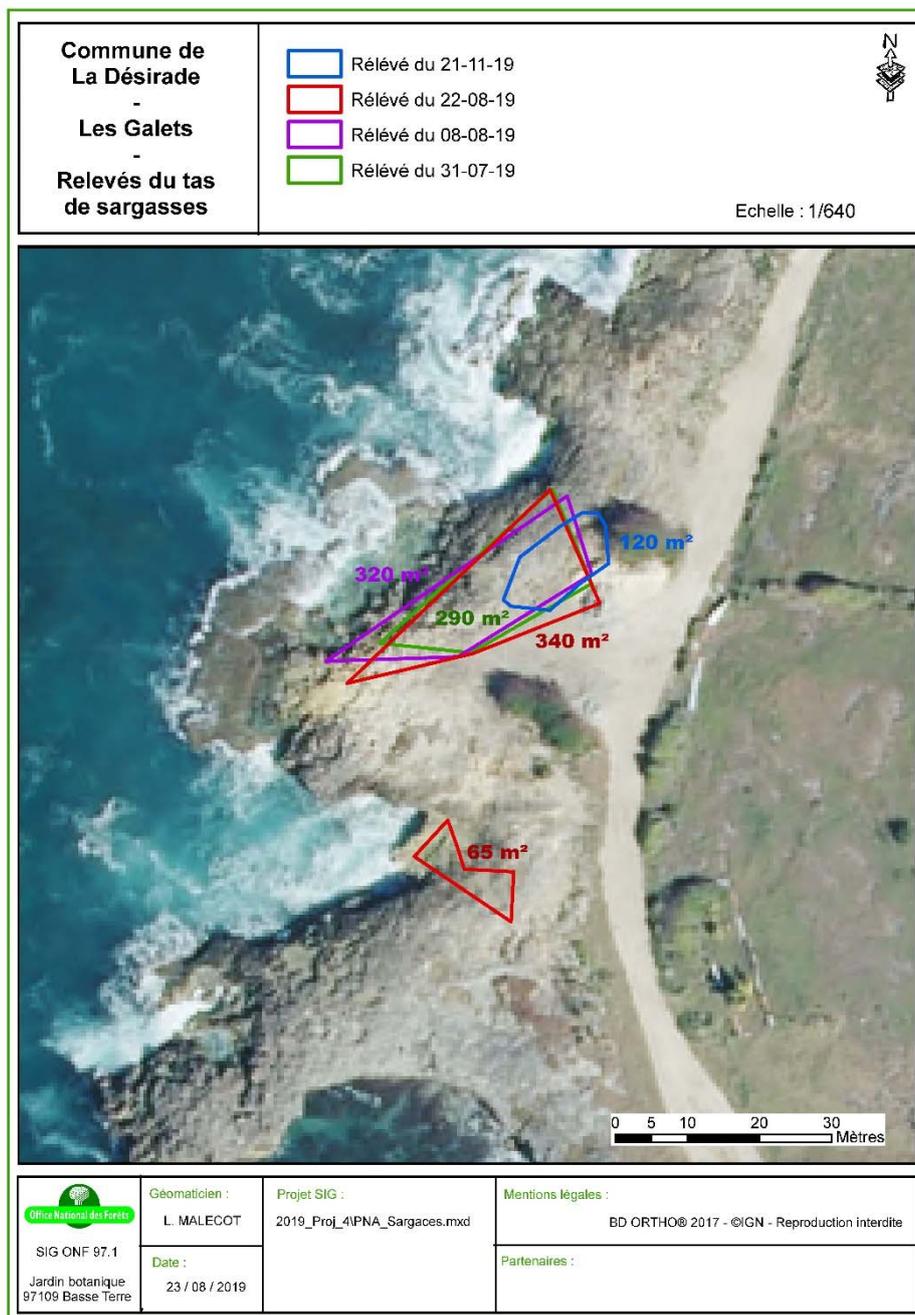


Figure 5 : Cartographie des dépôts de sargasses en m2 stockés à la Pointe des Colibris (Source Sloial/Titè/2019)

Perspectives pour 2021

La situation en fin 2020 est plutôt satisfaisante. Il faudra cependant rester vigilants lors de nouvelles vagues d'arrivée de Sargasses sur la Désirade et lorsque la capacité de dépôt à la décharge de Baie-Mahault se réduira.

Les agents de l'ONF, ainsi que les agents de la police de l'environnement de l'association Titè sont sensibilisé à cette problématique, font des tournées régulières sur le site et alerteront les autorités en cas de nouveaux dépôts.

Deux éléments viennent contraindre la circulation et donc de nouveaux dépôts :

- (1) la chute d'un pan de falaise condamne la piste en FDL qui desservait la zone de dépôt et de relargage des sargasses,
- (2) la réorganisation prévue de la circulation et du stationnement des véhicules sur le sites.



Figure 6 : Effondrement de la falaise sur la piste de le Pointe des Colibris (5/12/2019)

1.2 Concertation avec les riverains, les usagers et les services de la commune

La forêt domaniale du littoral de la Pointe Colibri n'était que partiellement valorisée. Les riverains et d'autres usagers ont ainsi pu y établir un certain nombre d'habitudes et notamment s'approprier des terrains en les clôturant afin d'y mettre des animaux d'élevage.

Lors de la présentation du projet aux riverains des divergences majeures sont apparues quant à la propriété de ces surfaces du littoral. Afin de répondre aux interrogations, la phase de concertation a dû être prolongée de plusieurs mois. Il fallait également étudier des titres de propriétés anciens inconnus des services de l'ONF, expliquer le rôle des différents services de l'état dans l'élaboration du nouveau PLU de la Désirade, apaiser les tensions dans un contexte de pré-élections municipales.

La communication autour du projet a nécessité de nombreuses visites chez les riverains, l'organisation de réunions et d'entrevues avec les élus locaux et représentants des services municipaux.

Dans cet objectif de vulgarisation, des supports de communication ont aussi été conçus (flyer dépliant 3 pages)



Figure 7 : Visual de la plaquette



La crise sanitaire de 2020 et les modifications de la planification de la dernière séquence électorale qu'elle a induite ont influencé les rapports avec les parties prenantes du projet d'aménagement. Le dialogue avec les riverains s'en est trouvé plus apaisé. Les efforts de concertation, réguliers depuis 2019, ont commencé à porter du fruit. Les premiers échanges très conflictuels avec les riverains se sont progressivement améliorés. Il a fallu écouter en permanence leur doléances, apporter des réponses à leurs interrogations, leur présenter les options légales qui s'offraient à eux. Ces discussions au fil de l'eau ont permis de lever un certain nombre de difficultés concernant la maîtrise foncière du site.

Finalement des compromis d'usages ont pu être définis notamment lors d'une réunion de concertation le 29/06/2020 où les principaux riverains étaient invités à exprimer leur position.

Le principe de la mise en place de plusieurs enclos de régénération et d'un espace de plantations a ainsi été validé avec l'agent ONF du triage de Désirade, l'animatrice du PNA iguane et la chargée de mission restauration de Titè.

L'adhésion plus large au projet n'était au départ pas non plus une évidence. Les usagers désiradiens du site de la Pointe des Colibris (pêcheurs, promeneurs, visiteurs...) avaient également besoin d'être informés quant à la finalité du projet. Un temps de sensibilisation aux bénéfices qu'apporteraient un changement des habitudes d'accès au site a été primordial. Là encore, la multiplication des échanges a été l'une des clés pour accompagner ces évolutions.

INDICATEURS DE SUIVI		Commentaires
Nombre de réunions de concertation programmées	3	Réunion du 11/09/19 avec les riverains (voir compte-rendu en annexe) Réunion d'information grand public du 13/11/19 annulé Réunion de concertation avec les riverains le 29/06/20
Nombre de visites aux riverains (2019-2020)	30	

Perspectives pour 2021

Les premiers résultats en ce qui concerne la reconquête foncière devront être consolidés. La concertation devra se poursuivre avec le dernier riverain non encore partie prenante du projet, pour éviter le désengagement des premiers convaincus.

Numéro de parcelle	Propriétaire	Niveau d'acceptabilité du projet	Acceptations/Refus	Sujet en attente de négociation
AB 214	ST AURET Godfroy	Moyen	<u>Refus</u> : Pas de barrière avant sa parcelle	Bornage contradictoire de la FDL (tracé des 50 pas géométriques, irrégulier)
AB 211-215	ST AURET Marie-Joséphine (Ferdinande)	Moyen		
AB 212-216	ST AURET Patrice	Moyen à Bon	<u>Acceptation</u> : Pose des enclos, du carbet et des barrières pour réduction circulation	Traitement équitable de tous les bornants pour l'installation des enclos/ou plantations
AB 213-217	POULIN Louis-Joseph (représenté par PIOCHE Michel genre)	Moyen à Bon	<u>Acceptation</u> : Pose des enclos, du carbet et des barrières pour réduction circulation	
	DEVARIEUX Judith	Mauvais	<u>Refus</u> : Installation d'enclos ou de plantations	Demande d'AOT pour sa parcelle ? projet d'aquaculture ? (En opposition avec le traitement équitable pour les autres riverains)
	DEVARIEUX Yann	Mauvais à Moyen	<u>Acceptation</u> : Barrière pour réduction de la circulation	
	DEVARIEUX Véronique	Bon ?	Demande : maintien d'un chemin d'accès pour sa parcelle enclavée	

Figure 8 : Tableau synthétisant la situation avec les riverains

2. Re-végétalisation du site en Forêt Domaniale du Littoral

Le décompactage du site en 2019 avait déjà permis une certaine re-végétalisation de la Pointe. Cette régénération s'est poursuivie en 2020 grâce aux premiers enclos et à la deuxième phase de décompactage.

2.1 Décompactage et nettoyage du site

Du 14 au 16 octobre 2019, des **opérations de nettoyage** ont eu lieu sur le site de la Pointe Colibri. 19 stagiaires du RSMA et leurs encadrants, les services techniques de la Mairie de Désirade, le personnel de la CARL pour la déchetterie ainsi que des entreprises locales d'enlèvement de déchets ont pu être

mobilisés. Le volume des déchets enlevés représentait **3 big-bags de macrodéchets à la Pointe des Colibris** et **2 big-bags de déchets plastiques** le long de la plage de l'Anse d'Echelle.



Figure 9 : Nettoyage avec le RSMA



Figure 10 : Transport des déchets vers la déchetterie

INDICATEURS DE SUIVI		Commentaires
Volume des déchets enlevés	3 big-bags	22 RSMA + 3 Déchetterie + 2 Services techniques + 1 Entreprise Villeneuve + 1 Entreprise Tonton
Nombre de participants aux actions de nettoyage	29	

D'autres opérations de nettoyage ont pu avoir lieu avec le concours des équipes de la déchetterie de Désirade (26 juin 2020) ou pendant les phases de décompactage de septembre 2020.

INDICATEURS DE SUIVI		Commentaires
Volume des déchets enlevés	8 sacs poubelles + 6 pneus	Déchets divers : plastiques, cordages, planches, grillages, verre

2.2 Mise en place des enclos et plantations

L'Association Titè a piloté la mise en œuvre des enclos de régénération en sollicitant ses bénévoles dans le cadre de « Journées de la Restauration ». 5 missions ont pu être programmées avec les bénévoles (les 27, 31 juillet, 6, 10, 12 août 2020) pour un équivalent de **13 jours/homme**. Les gardes de Titè ont contribué au projet pour un équivalent de **16 jours/homme** au 06/11/20.

Une mission supplémentaire avec des bénévoles – équivalent **1 jour** – a été dédiée à des plantations notamment autour du carbet, début novembre 2020.

Cette organisation a permis une avancée rapide sur les objectifs d'installation de deux premiers enclos d'environ **394 et 442 m²**. Un troisième enclos a été mis en place avec le concours des agents ONF, environ **170 m²**.



Figure 11 : Les phases du chantier de mise en défens de la végétation

La surface totale des enclos (1007,22m²) est plus importante que ce qui était envisagé au départ du projet (plusieurs enclos de 16m²). Avec les espaces décompactés les enclos constitueront le point de départ d'une revégétalisation atteignant les 2,6 hectares.

Les plantations favoriseront l'habitat de l'Iguane des petites Antilles par la création d'un corridor écologique reliant les formations relictuelles de mancenilliers du site. Dans un premiers temps 73 plants de pépinière **de poirier pays, raisiniers bord de mer, palétuviers gris, mapou et de bois enivrant** ont été mis en terre. Des graines d'**anacordiers, de bois couleuvre, de nonni** ramassées sur l'île complètent le cortège floristique.

Les plantations les plus exposées ainsi que celles qui ont été installés hors enclos sont protégées individuellement du vent et des embruns avec de l'ombrière.

INDICATEURS DE SUIVI		Commentaires
Superficie des espaces replantés (enclos de régénération + plantations)	1007.22m² (3 enclos) + espaces de plantations	Les enclos de 16m ² prévus initialement sont largement dépassés
Nombre de plantations	80	

Les premiers résultats de la dynamique de restauration sont déjà perceptibles après la mise en place des enclos. On observe une large recolonisation **d'espèces pionnières** sur les espaces décompactés. La densification des espaces enherbés et une **extension** très probable de **l'aire de répartition des iguanes** proche de la falaise.



Figure 12 : Espace décompacté en 2020



Figure 13 : Enclos de régénération, septembre 2020

Position des enclos de régénération et du carbet, Pointe Colibris, La Désirade



Surface totale : 1007,22 m²

Perspectives pour l'année 2021

L'occupation du littoral par les riverains a permis une certaine régulation de la circulation, bénéfique à la végétation. Il s'agira d'encadrer ces usages pour faire des bornants les premiers partenaires du suivi des plantations.

Des discussions sont en cours entre l'ONF et une riveraine afin de trouver un terrain d'entente pour installer les dernières mises en défens prévues entre l'enclos 2 et 3. Une fois l'accord trouvé, les agents de Titè procéderons aux travaux



Au cours du dernier trimestre 2020 et de l'année 2021, les agents de l'association Titè passeront sur le site en moyenne deux fois par mois, afin d'assurer la surveillance du site, le suivi des mises en défens et sensibiliser les usagers. En cas de nécessité de travaux sur les enclos, les agents de Titè les réaliseront grâce à un stock de matériel permettant l'entretien des mises en défens.

Les agents de Titè feront également remonter à l'ONF les éventuels problèmes qui pourraient être constatés sur le site et informer de la nécessité de mise en défens en période de reproduction des Petites Sternes ou des limicoles nicheurs.

3. Canalisation des usages et des publics

3.1 Circulation motorisée et suivis mortalité IPA

L'un des objectifs du projet était de réduire au strict minimum l'accès au site des véhicules à moteur. En effet, les circulations de voitures de tourisme et autres quads avaient multiplié les traces où la végétation n'était quasiment plus présente.

L'effondrement d'une partie du littoral en fin 2019 a précipité cette interdiction de circuler des véhicules à moteur depuis l'entrée du site.

Le tracé du nouveau cheminement piéton devra tenir compte des différents usagers du site : colonie de sternes, pêcheurs, tourisme... Dans cette optique, des échanges avec l'association Amazona notamment ont pu être initiés.

👉 **Il est à noter que depuis cette limitation de la circulation les observations d'iguanes morts en bordure du chemin sont moins fréquentes.**

	2019	2020
Nombre de signalements IPA prédatés à la Pointe Colibri	6	2

En 2019, La mort inexplicquée de plusieurs iguanes (n=6) sur le site de la Pointe des Colibris avait déclenché la mise en œuvre de deux actions particulières : un **suivi de la prédation par piège photographique** et une extension du **suivi de la mortalité routière** par observation directe au cours de trajets en voiture protocolé sur la route sud.

Les pièges-photos ont été positionnés sur trois zones où des cadavres d'iguanes et une présence de chiens avaient été recensés lors des derniers suivis de population en 2019. Durant ce suivi photographique, les seuls nouveaux cadavres prédatés ont été observés en bordure de route et à proximité des derniers bosquets de mancelliniers vers la Pointe des Colibris et hors du champ d'action des pièges-photos. **Donc le suivi par pièges-photos n'a pas permis d'acquérir de nouvelle donnée sur la mortalité des Iguanes par prédation de chiens.**



La diminution du nombre d'iguanes retrouvés morts en bordure du chemin de la Pointe des Colibris, depuis l'effondrement de la route fin 2019, suggère une corrélation de la mortalité d'iguanes avec la fréquentation du site par des véhicules à moteur.

Le suivi de la mortalité routière sur le reste de l'île constituera une base d'interprétation plus complète. Le protocole qui a été proposé est le suivant :

Protocole suivi de la mortalité routière

Chaque trimestre, une semaine de suivi journalier est programmé sur la route principale de l'île, du lundi au vendredi en choisissant deux semaines avec de fortes affluences de visiteurs à Désirade.

En voiture, l'opérateur part de la pointe Colibri pour arriver au site de la météo. A vitesse réduite, il balaye des yeux la route et ses bas-côtés.

Si un iguane mort est observé, les données suivantes sont collectées :

Date	Observateur	Observations	Espèce	Puce	Sexe	Stade	cause mortalité	Localisation	
								Long	Lat

Entre ces suivis intensifs trimestriels, les données ponctuelles remontées par les agents ONF, les gardes de l'Association Titè et les bénévoles sont aussi consignées.

Analyse des données :

Cartographie et temporalité des données (à venir).

Le suivi selon le protocole, le long de la route sud de l'île de la Désirade (De la croix de la Pointe des Colibris à la station météo, soit 12,200km), a été fait entre le 13/06/2019 et le 8/07/20. Ce sont 25 suivis qui ont été effectués.

Au total des données protocole et hors protocole, ce sont 115 individus morts qui ont été dénombrés. Les données sont collectées dans une base de données Excel qui couvre la période allant du 21/08/18 au 28/09/20.

En 2020, l'enregistrement de données de mortalité ponctuelles a été plus régulier, du fait du renforcement des équipes de l'Association Titè présentes à Désirade. Des signaleurs désiradiens ont aussi été sollicités pour faire remonter les informations.

Nombre de données protocole vs hors protocoles

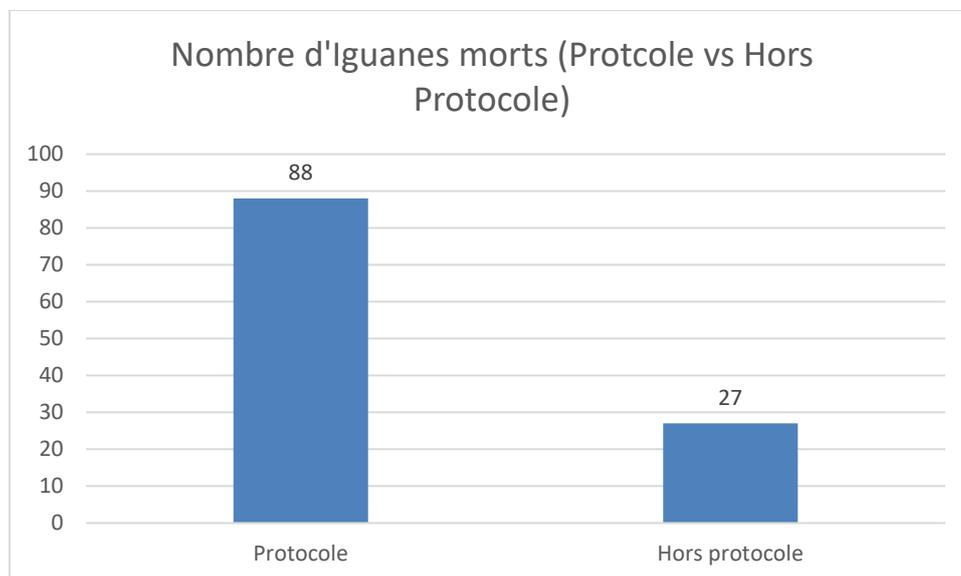


Figure 14 : Nombre d'Iguanes morts

Dans le cadre du protocole, c'est en moyenne 1,08 Iguane mort (ET = 1,15) qui a été comptabilisé. Le maximum est 5 individus et le minimum 0.

Répartition géographique des mortalités :

Sur les 115 cas de mortalités constatés, nous avons les coordonnées géographiques pour 94 cas.

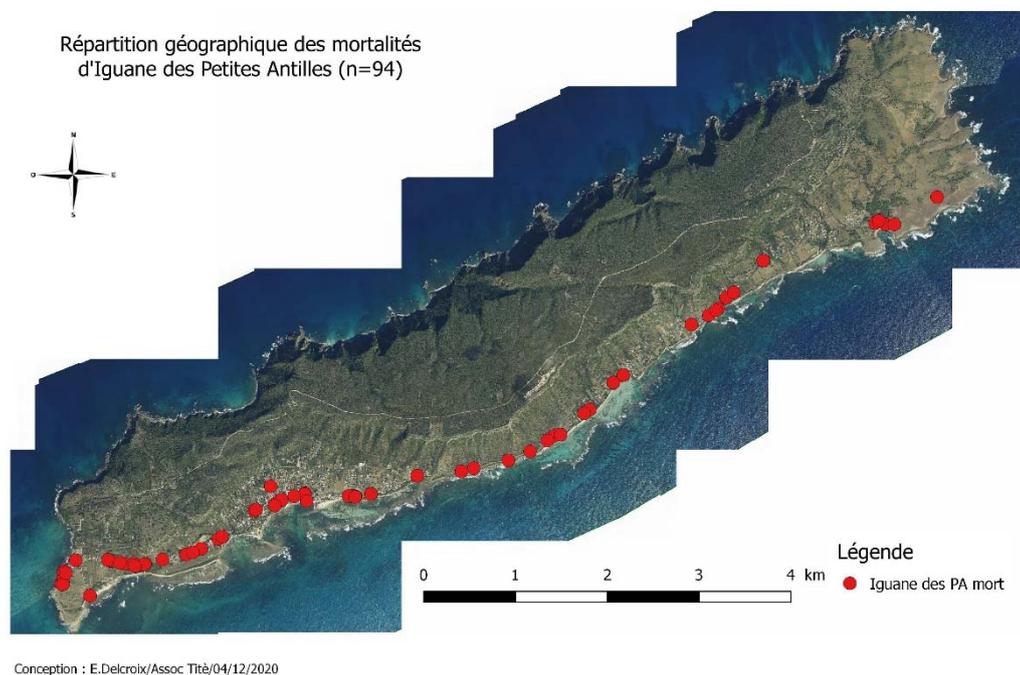


Figure 15 : Répartition des Iguanes morts

Les causes de mortalités :

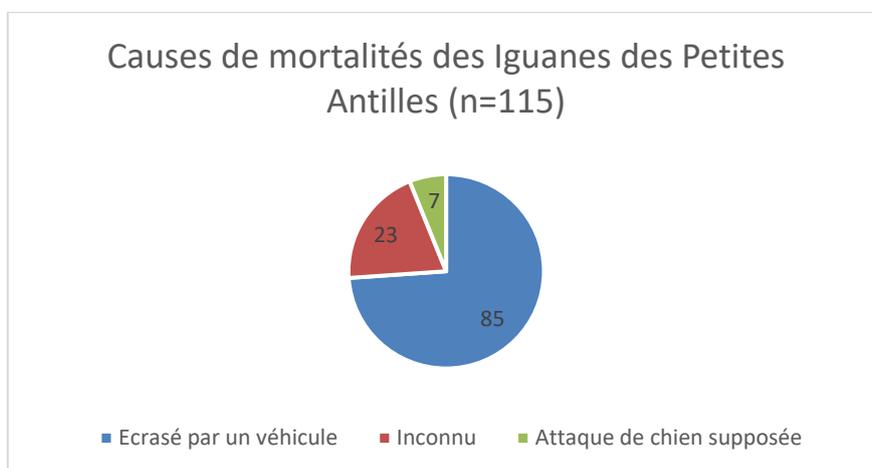


Figure 16 : Les causes de mortalités des Iguanes des Petites Antilles

Perspectives 2021 :

L'analyse plus approfondie de la banque de données mortalité routière pourrait amener des préconisations d'amélioration des actions de prévention.

A partir de 2021, la bancarisation des données sera assurée en interne par le chargé de missions scientifiques de l'Association Titè.

3.2 Montage du carbet

Le choix de l'emplacement du carbet répond à des contraintes techniques et d'intégration dans le paysage. Plusieurs propositions ont été étudiées avec un retour régulier du terrain par la chargée de missions. La position validée avec l'appui des agents ONF a permis aux ouvriers de travailler sur un terrain meuble. L'intégration paysagère est excellente. Toutefois il faudra rester vigilant pour que l'accès à ce carbet n'empiète pas sur les terrains privés.

Suite à l'incident du 12 novembre 2019, date à laquelle le chantier était programmée, le service juridique de l'ONF a intensifié le dialogue avec les riverains. Une altercation avec certains des riverains avait conduit les agents de l'ONF présents à proposer un report temporaire de la pose du carbet. La reprogrammation de l'opération de montage du carbet a pu intervenir en fin septembre 2020.

Cette fois, grâce à un important travail de concertation avec la population et les riverains en particulier, le carbet a pu être posé. Durant une semaine les équipes de l'ONF ont pu travailler sereinement avec le soutien de la Chargée de mission pour fluidifier les relations avec les acteurs.

L'opération de pose du carbet est globalement une réussite car il est plébiscité par une majorité des usagers de la Pointe.

Le balisage d'un cheminement reliant le carbet à la croix interviendra fin 2020-début 2021.



Figure 17 : Vue aérienne du carbet



Figure 18 : Installation du carbet



Figure 19 : Installation du carbet - structure bois



Figure 20 : L'équipe d'ouvriers en charge de la pose du carbet

3.3 Infographie des panneaux

Aux 4 coins du carbet sont disposés des panneaux d'information sur les thématiques majeurs du site de la Pointe des Colibris. La chargée de mission a rédigé le cahier des charges à la base de la consultation pour la conception et l'impression des panneaux. Elle a également fourni les textes des panneaux à l'infographiste choisi. Des séances de travail régulières avec le prestataire ont permis de proposer les visuels ci-dessous. Les panneaux imprimés ont été encadrés à l'atelier bois et installés avec le carbet.



Figure 21 : Visuel des panneaux



3.4 Aménagements complémentaires

L'accès au site de la Pointe des Colibris doit être balisé et sécurisé pour les piétons. Des aménagements sont donc prévus :

- Installation d'une barrière de sécurité le long de la falaise effondrée
- Installation d'une barrière pivotante après les derniers enclos pour limiter l'accès aux piétons
- Balisage d'un sentier canalisant les piétons entre le carbet d'information et la Croix
- Mise en place d'un panneau d'accueil à l'entrée du site

Les changements d'usages du site devront être accompagnés par des actions de sensibilisation.

L'ensemble de ces travaux seront mis en œuvre par l'ONF et si besoin un appui des agents Titè pourra être sollicité. Ces derniers travaux d'aménagement, important pour canaliser et gérer la circulation seront mis en œuvre début d'année 2021.

3.5 Animations scolaires

Dans l'optique d'accompagner l'adhésion au projet de la Pointe Colibri et de susciter un autre regard sur cet espace exceptionnel, un atelier-photo nature a été pensé pour des scolaires pour une mise en œuvre au premier semestre 2020. L'atelier devait être assorti d'une exposition à destination du grand public. Cette initiative pourra être reprogrammée lorsque les conditions sanitaires redeviendront favorables car elle avait reçu un accueil très positif des partenaires de l'OMCS et était une étape importante dans le projet de reconquête écologique du site de la pointe des colibris.



Figure 22 : Projet d'affiche produite par l'OMCS de Désirade

3.6 Formation des opérateurs touristiques

La sensibilisation des guides est un autre volet de la communication autour du projet. Elle permettra une meilleure intégration du site dans l'offre touristique de la Désirade.

L'ONF proposera en 2021 des formations in situ éventuellement pour mettre à niveau le discours des professionnels du secteur. L'ONF mobilisera les agents de Titè pour les journées de formations.

→ PLANNING 2020

Tâches	Indicateurs	Opérateurs	Etat d'avancée actuel du projet au 01/12/2020	Planification 2020 prévisionnelle																
				Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Déc							
Nettoyage du site	Déchets évacués	Commune Titè ONF	Réalisé en partenariat avec le RSMA du 14 au 16 octobre 2019																	
Décompactage, étalement sargasses	Piste décompactée, tas non végétalisés étalés	Commune ONF	Terminé en septembre 2020																	
Plan de circulation	Blocs posés	Commune ONF	Prévu en 2021 par l'ONF																	
Re délimitation de la FDL	Clôtures retirées	ONF	Les clôtures sont retirées																	
Concertation avec les riverains	Accord des riverains et implication dans le projet de replantation	ONF Titè	Compromis trouvé avec la majorité des riverains.																	
Ramassage de graines et plants	Sites de prélèvements identifiés	ONF Titè	Stock de graines constitué, 50 plants réservés en pépinière (raisinier, palétuvier gris, poirier)																	
Plantations et mises en défens	Parcelles plantées	ONF Titè	Réalisé d'août à novembre 2020 – reste des mises en défens entre l'enclos 3 et 4 qui seront mis en œuvre par Titè, une fois un accord trouvé avec le riverain.																	
Demande de dérogation espèces protégées	Autorisation obtenue	ONF	Pas de demande faite, pas d'espèce protégée dans les espèces plantées.																	
Rédaction du contenu des panneaux	Contenu fourni	ONF	Contenu rédigé par la chargée de mission Titè																	
Infographie	Panneaux imprimés	ONF	Infographie par un prestataire																	
Mobilier bois	Carbet posé	ONF	Carbet réalisé par l'atelier bois, prêt à être posé.																	
COFIL et visite du site		ONF Titè Commune	Le COFIL a eu lieu le 8 février 2019 en mairie à Désirade. Pas d'autres COFIL.																	
Réunion d'information publique		ONF Titè Commune	La sensibilisation est intervenue directement avec la population																	
Inauguration		ONF Titè Commune	A prévoir au premier trimestre 2021.-																	
Plantation avec les scolaires	Nombre de classes impliquées	Titè	Contexte sanitaire défavorable - annulation																	
Formation avec les guides touristiques	Nombre de participants	Titè	Pas encore réalisée – prévue début 2021 par l'ONF																	
Suivi des enclos	Suivi photo	Titè (appui ONF possible)	Prévu deux fois par mois du dernier trimestre 2020 et toute l'année 2021 par Titè (partie entretien). Prévu par l'ONF pour la partie évolution de la végétation.	Jusqu'à fin 2021																



Lutte Iguane commun

Objectif : Définition des modalités de renforcement de la lutte contre l'invasion de l'Iguane commun à La Désirade

L'Iguane des Petites Antilles est classé en danger critique d'extinction par l'Union Internationale pour la Protection de la Nature (UICN). Le territoire de cet endémique de l'arc antillais se réduit d'année en année. La Désirade et les îles de Petite Terre concentrent les dernières populations viables de l'archipel guadeloupéen. Mais depuis 2017, celles-ci sont aussi menacées par l'arrivée d'Iguanes communs.

L'Association Titè, à travers plusieurs conventions, avait pour objectif la mise en place et l'animation d'un réseau de veille sur l'île de La Désirade pour lutter contre cette invasion depuis :

- 15/09/18 au 15/01/19, convention Titè/ONF, chargée de mission Léa Trifaut
- 01/05/19 au 28/02/20, convention Titè/ONF, chargée de mission Sylvie Loïal
- 01/03/20 au 15/10/20, convention Titè/DEAL, chargée de mission Sylvie Loïal

1. Mise en place du réseau de veille

1.1 Recrutement de l'animateur de réseau de veille

Le renforcement de la lutte contre l'introduction de l'iguane commun à La Désirade s'est concrétisé tout d'abord par le recrutement d'une animatrice pour un réseau de veille dédié (voir plus haut). De mai 2019 à octobre 2020, les missions se sont déclinées de la manière suivante :

- Animation du réseau de veille sur la Désirade
- Coordination des actions de prospection sur le terrain
- Recrutement des bénévoles qui viendront en soutien au personnel ONF et Titè pour la lutte et la recherche active d'Iguane commun
- Coordination des patrouilles et de la logistique associée
- Sensibilisation quotidienne de la population
- Collaboration avec les gendarmes, les policiers municipaux et les pompiers
- Animations auprès des scolaires
- Organisation des réunions d'information à destination du grand public
- Organisation du stockage et du rapatriement des animaux capturés

1.2 Formation et recrutement de bénévoles

Le deuxième temps de la formalisation du réseau de veille est celui du recrutement de bénévoles désiradiens. L'immersion dans la vie locale a permis de constater une assez large prise de conscience des désiradiens face à l'enjeu de la protection de l'Iguane des Petites Antilles sur leur territoire. Cependant, cette prise de conscience ne se manifeste pas nécessairement par une mobilisation effective. Une lecture sociologique des conditions de l'engagement environnemental dans les milieux insulaires serait peut-être intéressante pour définir une stratégie appropriée.

Le recrutement de bénévoles désiradiens se base pour l'instant sur les méthodes classiques de sensibilisation et d'information.

Dans ce cadre, deux **sessions de formation** à la reconnaissance et à la capture au lasso et à la main d'iguane commun ont été organisées les 18/12/19 et 28/02/20. 16 participants ont ainsi pu être initiés à ces manipulations. C'est ce vivier qui devrait constituer les bénévoles actifs de Désirade.



Figure 23: Formation Iguane commun 18/12/19



Figure 24 : Formation Iguane commun , 28/02/20

Le tableau ci-après liste les contacts désiradiens qui ont suivi une formation à la reconnaissance et à la capture d'iguanes communs. Ils constituent le premier noyau du réseau de veille.



CONTACTS RESEAU DE VEILLE A DESIRADE

STRUCTURE	FONCTION	NOM PRENOM	PORTABLE	EMAIL
POLICE		WOJCIECHOWSKI Yves	0690 27 80 83	yves.woj@mairiedeladesirade.fr
		SAINT AURET Nathalie	0690 90 70 73	nathalie.saint-auret@mairiedeladesirade.fr
GENDARMERIE				bta.la-desirade@gendarmerie.interieur.gouv.fr
POMPIERS	Chef de caserne	PIOCHE Jean-Claude	0690 34 91 05	
	Pompier secrétaire	TONTON Sinthia	0690 29 40 06	d.sinthia97127@gmail.com
		POTINO Didier	0690 59 49 31	
SERVICES TECHNIQUES		ROBERT Franck	0690 29 99 60	franck.robort@mairiedeladesirade.fr
		DINANE Alex		
		LOCQUET Maurice		
		POLION Joseph		
		POLION Frantz		
		SAINT AURET Irénée		
BENEVOLES		BABELOT Danielle	0690 63 03 75	
		FRANCIS Lucie	0690 92 93 17	lucie.francis@laposte.net
		LAFARGE Gérard	0690 50 60 26	g-r-desirade@caramail.com
		JONNEAUX Renée	0690 57 63 06	renee.ggn@gmail.com
		JONNEAUX Ghislain	0690 57 63 06	indigo.factory97@gmail.com
		DULORMME Louise	0690 74 41 46	louise97127@gmail.com
		MIRRE Christine	0690 64 11 73	thibaultjosianne@gmail.com
		ROBERT Patricia ?	0696 95 08 75	patricia.robort972@gmail.com
		ROBERT Emmy	0696 70 92 77	Emmyro97233@gmail.com



D'autres désiradiens non encore formés ont déjà pu contribuer aux actions de préservation de l'iguane des Petites Antilles en tant que signaleurs (mortalités routière ou signalement IC). Ce deuxième cercle est aussi à enrôler.

- Fabriana KARAT
- Dominique ADONIS
- Astrid GENELAN
- Christine CLEVY
- Marie-Hélène LEMARCHAND
- Francesco (Pharmacien)
- René BERCHEL
- Liliane TONTON
- Jessica ROBIN

2. Animation du réseau de veille

2.1 Actions de sensibilisation auprès des scolaires

Un autre axe du renforcement de la lutte contre l'iguane commun est la sensibilisation des scolaires. Plusieurs occasions de partenariat ont été mises à profit pour toucher ce jeune public stratégique.

En octobre 2019, **les élèves de l'école primaire du bourg ainsi que des adhérents de l'Association Soleil et Vie** ont réactualisé leurs connaissances concernant les réflexes à avoir en cas d'observation d'un iguane à la queue rayée à Désirade.

En janvier 2020, ce sont **les enfants fréquentant l'OMCS** qui ont été formés à la capture d'iguane au lasso.

Dans les deux cas, les structures organisatrices sont désireuses de poursuivre leur collaboration avec l'Association Titè.



Figure 25 : Animation OMCS du 28/01/20

2.2 Création d'outils de communication

2.2.1 Fiches reflexes

A l'issue de ces formations, des fiches réflexes ont été diffusées. Ces outils ont été conçus pour améliorer la qualité des signalements en cas de présence d'iguane commun. La réduction du temps qui peut s'écrouler entre les premières observations et le début des prospections est aussi un facteur d'efficacité.

Le réseau de veille doit être pensé comme une grande chaîne où chaque maillon est décisif pour l'obtention de résultats probants.

Une version plus détaillée à destination des services publics a été élaborée avec le concours de ces derniers.

Les fiches reflexes ont été présentés en COTECH PNA Iguane des Petites Antilles le 6/11/20 et est en cours de validation.



Figure 26 : Fiche reflexe à destination des désiradiens

FICHE REFLEXE SIGNALEMENT IGUANE COMMUN

IGUANE COMMUN

INVASIF



Plaque
subtympanique



Queue
rayée

Animation du Plan
National d'Actions
PNA IGUANES
0690 74 03 81



GENDARMERIE
0590 22 47 60



POLICE
MUNICIPALE
0590 89 29 66



POMPIERS
0590 48 37 86

GENDARMERIE, POLICE MUNICIPALE, POMPIERS
reçoivent un signalement d'un Iguane Commun (IC)
à La Désirade

Le service concerné
ne peut pas intervenir

Le service concerné
décide d'intervenir

⇨ **SIGNALER** la présence de l'IC à l'équipe d'animation du PNA
⇨ **INDIQUER**, le contact du signalant, la date, l'heure de l'ob-
servation et le lieu exact (point GPS)
⇨ **JOINDRE** une photo si possible

IGUANE
NON CAPTURÉ

IGUANE
CAPTURÉ

STOCKER
l'IC vivant

INFORMER au plus tôt l'équipe d'animation
du PNA de l'évolution de la situation

L'équipe d'animation du PNA missionne une personne habilitée
à la capture et/ou la mise à mort de l'iguane.
L'animal vivant ou déjà mort est rapatrié en Guadeloupe
pour analyses génétiques.

- ◆ En cas d'observation d'iguane commun sur un terrain privé, l'accord du propriétaire doit être obtenu avant de mener la capture.
- ◆ La mise à mort doit se faire avec le moins de souffrances possible infligées à l'animal selon les protocoles définis avec l'équipe d'animation.



Figure 27 : Fiche reflexe à destination des services partenaires



2.2.2 Newsletters

Pendant la longue traque de l'hybride découvert à Désirade en 2019, une newsletter a été éditée pour informer les différents acteurs désiradiens des avancées des recherches.

Ce support de communication a été pérennisé en capitalisant sur les contacts qui se sont constitués au fur et à mesure des opérations de lutte. Une base de données valorisant ces contacts a été formalisée.

La newsletter est dorénavant diffusée à chaque nouvelle information ou événement importants pour le réseau de veille. **Ce sont 81 personnes qui sont destinataires de la newsletter.**

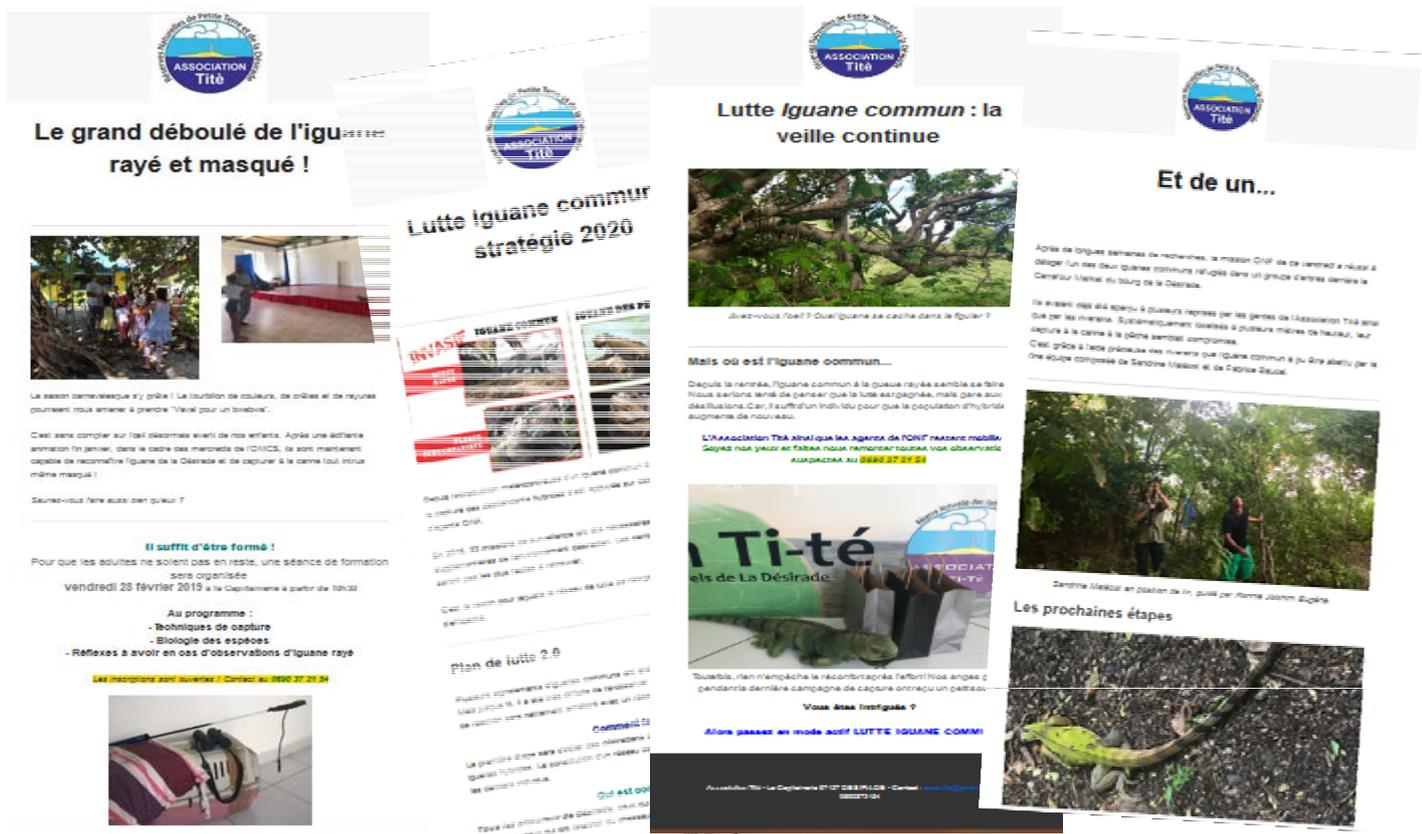


Figure 28 : Visuel des Newsletter



2.3 Recrutement de bénévoles et innovations

Le recrutement de bénévoles désiradiens pour des actions de lutte contre l'iguane commun est particulièrement délicat. Malgré les nombreuses actions de communication, de nombreux freins pour l'acceptation de l'iguane dans le paysage de Désirade demeurent. Les mesures de protections des jardins, la valorisation de l'espèce pour le tourisme sont déjà quelques leviers.

Des discussions avec des habitants ont mis au jour un autre axe d'action à expérimenter. Le bénévolat proposé par les associations environnementales n'est pas encore pleinement entré dans les mœurs locales. Il serait nécessaire de rendre plus explicite le modèle gagnant-gagnant du bénévolat, dans un premier temps. Proposer un défi avec un lot symbolique à gagner – *par exemple un voyage CMR à gagner à St-Barthélémy ou en Martinique* – pourrait peut-être amener un autre public.

Rester à l'écoute des désiradiens est essentiel pour faire évoluer les mécanismes de sensibilisation et de recrutement.



3 Actions de lutte

3.1 Formations au tir

Dispensée par l'ONCFS le 20 juin 2019, la formation « Espèces exotiques envahissantes/Régulation par **arbalète** » a été suivie par trois des agents commissionnés et assermentés de l'Association Titè ainsi que par la chargée de mission « Lutte Iguane commun ».

L'objectif était de présenter une alternative efficace au lasso lorsque la capture s'avère être techniquement compliquée.

En 2020, l'ONCFS devenue OFB a organisé une formation à la mise à mort d'IC à la **carabine** le 6 octobre 2020. 3 personnels de l'association Titè ont été formés.

3.2 Tournées de prospection iguane rayé

Le 14 mai 2019, un iguane rayé a été aperçu dans une propriété jouxtant le Carrefour Market du Bourg. Ce signalement a été validé à l'aide d'une photo et ensuite très rapidement par des observateurs formés.

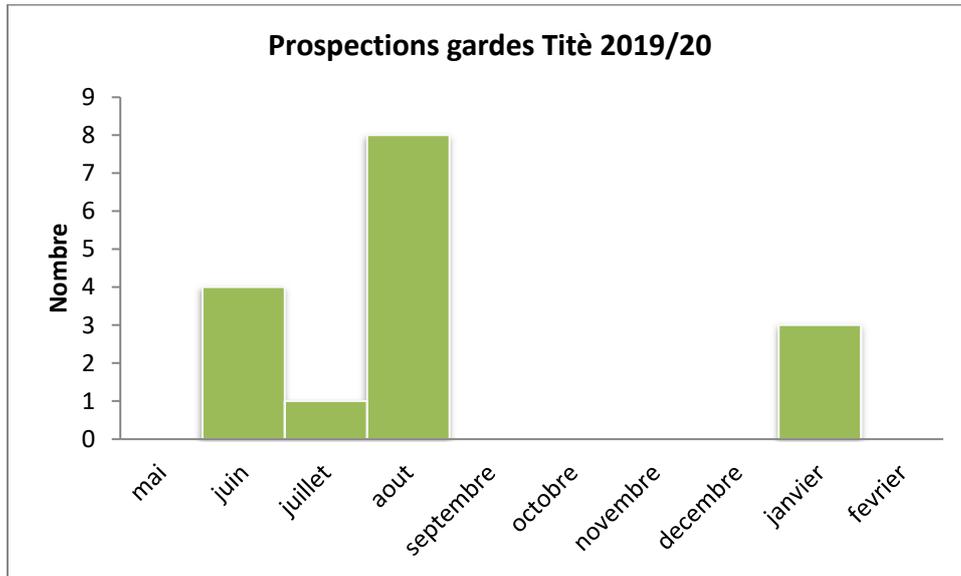
D'autres signalements ont aussi été recueillis – suspicion de présence d'un 2^{ème} hybride dans la même propriété, signalement d'iguanes rayés dans les arbres en face de la Capitainerie, dans la propriété du SPRAID, à proximité du garage de mécanique du Bourg. Mais aucun de ces signalements n'a pu être entériné par une deuxième observation.

Sur la base du seul **signalement confirmé**, les gardes de l'Association Titè ont programmé des tournées de prospections pendant leurs missions à Désirade. Entre mai 2019 et février 2020, **16 sorties** ont ainsi été effectuées pour un total de **23 heures de recherches**.

L'hybride adulte a été **capturé le 16 août 2019**. Malgré le temps écoulé entre le signalement et la capture, l'iguane ne s'était pas beaucoup déplacé.

Il faut également noter la **grande coopération des riverains** lors des opérations de capture d'hybrides.

Jusqu'à fin 2019, ce dispositif de prospections après signalement a été complété par des sorties de terrain hebdomadaires des agents ONF.



Suite au signalement d'un particulier, un iguane hybride a pu être prélevé du milieu **le 19 juin 2020**. Grâce au travail de sensibilisation préalable des acteurs désiradiens, il s'est écoulé très peu de temps entre le signalement et la capture (moins de 4h).

La capture a été réalisée par la chargée de mission Titè, Alexandra Le Moal avec l'aide de la police municipale. Il s'agit d'une femelle adulte (LT : 130,3 cm, LC : 37,5 cm).

C'est le plus gros hybride qui ait été capturé depuis 2017. Elle a été capturée dans le même périmètre que les précédents hybrides.



Iguane capturé le 19 juin 2020



Deux autres signalements d'hybrides ont été rapportés en octobre 2020, sans qu'ils soient confirmés. Des patrouilles de recherches ont été organisés pour vérifier ces signalements.

	Nombre d'heures	Opérateur
Juin	6h	Police, Titè (ALM, SL)
Octobre	1h	Titè (SL)
Novembre	1h	Titè (JCL)

Patrouilles de recherches IC 2020

Il était prévu que les agents ONF se rendent à la Désirade sur signalement uniquement pour prêter main forte aux opérations de capture. Il n'y a donc pas eu de tournées ONF iguane rayé à Désirade en 2020 (24 jours étaient programmés).

INDICATEURS DE SUIVI		Commentaires
Nombre de formations organisées	2	Formation capture IC du 18/12/2019 Formation capture IC du 28/02/2020
Nombre total de participants formés	16	
Recrutement à consolider de bénévoles désiradiens	7	
Tournées de prospection dans le bourg	20	
Animation avec les scolaires	2	Animation avec Soleil et Vie 08/10/19 Formation capture IC avec l'OMCS 29/01/20

Perspectives 2021

Les actions d'éducation à l'environnement et de formation n'ont pas pu se poursuivre aussi largement que prévu à cause du confinement et du contexte Covid... Il est nécessaire de poursuivre l'animation de ce réseau de veille naissant.

Recherche d'hybrides de deuxième génération par du personnel qualifié : 2 ou 3 fois par an, sur une durée d'une semaine, observer chaque iguane de la zone de prospection à la jumelle en vérifiant les critères morphologiques de différenciation énoncés par Breuil.

Rédaction d'une fiche réflexe « capture » et mise à disposition d'un kit pour la capture et les prélèvements génétiques

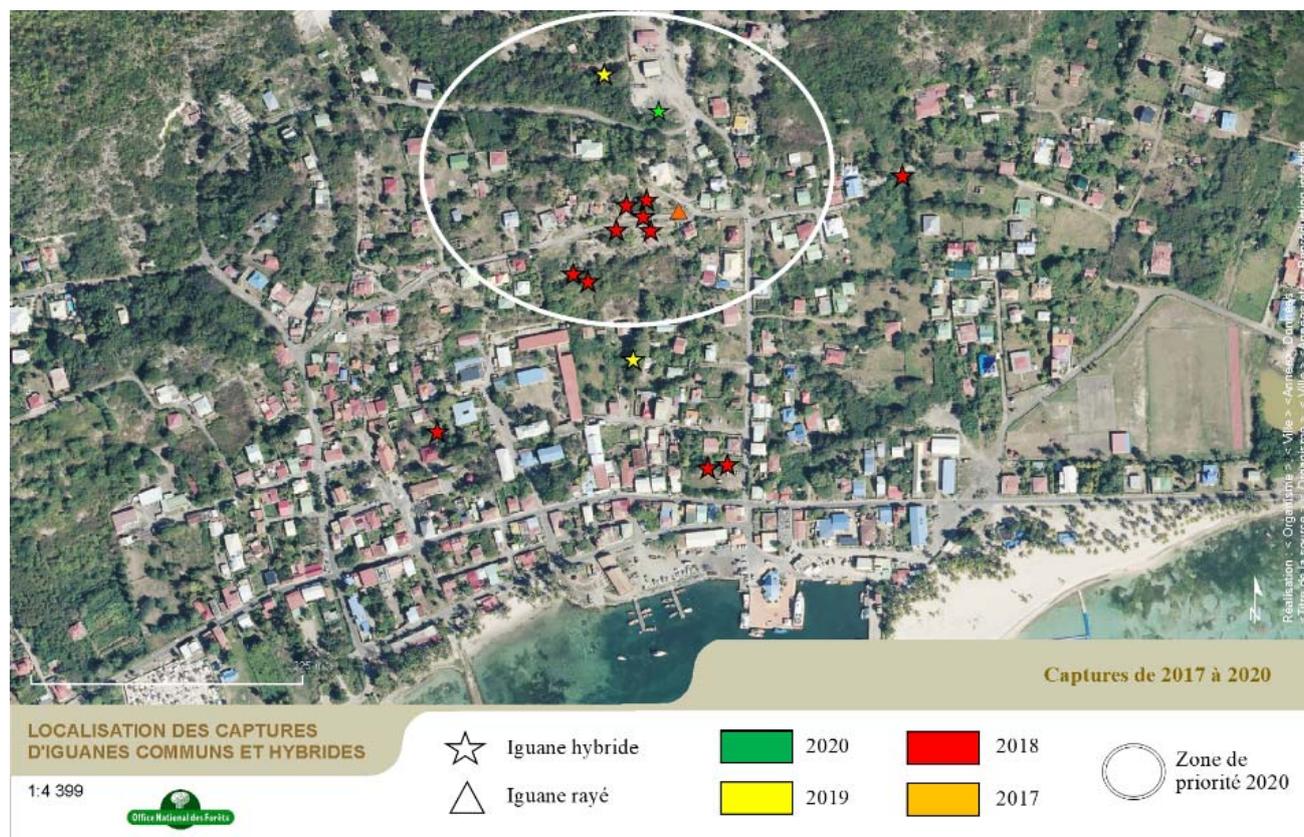
Mise en place d'un contrôle de biosécurité à l'arrivée de la barge de marchandises à Désirade.

L'association Titè prévoit de recruter une personne, si elle obtient les financements dans le cadre du PNA, pour mener les actions de biosécurité à l'arrivée des barges de marchandises. Dans le cadre de cette action, il y aura une poursuite de l'animation du réseau d'acteurs de lutte et de veille.

Si l'augmentation des budgets pour le fonctionnement des réserves naturelles et en particuliers pour les financements des actions d'éducation à l'environnement se concrétise par le financement d'un ETP, le volet animation du réseau de lutte Iguane commun pourra faire l'objet des missions confiées à cette nouvelle recrue.

L'animation du réseau de lutte Iguane commun, par l'association Titè, ne pourra se faire que s'il y a un renforcement des ressources humaines et/ou financement dédié. Le succès d'un réseau passe aussi par la pérennisation de son animation dans le temps.

3.3 Mise à jour de la carte de prospection Lutte IC





La mise à jour de la localisation des captures d'iguanes par année, montre que les enjeux de prospection sont encore autour de la zone de découverte du premier iguane commun.

3. Protection des jardins

Dans le cadre du PNA iguane, un projet test de protection des jardins vis-à-vis des iguanes des Petites Antilles était prévu.

Des propriétaires de jardins avaient été intéressés à l'expérimentation. Ils ont été recontactés après le confinement de mars-mai 2020.

La sécheresse de l'époque n'avait pas été propice pour les jardins. Nombre d'entre eux étaient en stand-by. Il était prévu de revenir vers eux dans le courant de l'année.

Des préoccupations de désiradiens ont également pu émerger de ces entretiens :

- *Comment réguler la prolifération des iguanes sur une propriété (en l'occurrence il s'agit d'un gîte) ? Le propriétaire demande même s'il est possible de déplacer les populations d'iguane des zones urbanisées ?*
- *Quelle est la véritable efficacité des protections proposée pour les arbres fruitiers ?*
- *Est-ce encore possible de limiter l'aire de répartition de l'IPA en dehors des habitations par exemple aux deux extrémités de l'île ?*

Ces interrogations qui n'ont pas de légitimité du point de la conservation de l'espèce soulignent la problématique de la cohabitation au quotidien de l'homme et de l'animal. L'autre défi du PNA Iguane sera de travailler encore à l'acceptabilité des actions en faveur de l'iguane des Petites Antilles dans un contexte notamment économique particulier.

L'équipe d'animation du PNA reprendra la coordination du projet de protection des jardins et s'appuiera sur les agents de Titè pour la réalisation des travaux. La mise en œuvre de cette action est prévue en 2021.

→ PLANNING PROPOSE EN 2020 POUR L'ANIMATION DU RESEAU LUTTE IC

Tâches	Avancement	Planification 2020									
		Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Réseau de veille											
Formations	À poursuivre										
Lancement officiel du Réseau de veille - Certificat de formation - Conventions Pompiers/policiers - Défi Iguane avec Voyage à gagner (CMR St-Barth ?)	À reprogrammer										
Création d'un groupe Whatapps pour les veilleurs actifs	À reprogrammer										
Tournées de prospections avec les nouveaux du réseau Fréquence (une fois par mois, en incluant les gardes Titè) /Prévoir formation botanique)	À poursuivre										
Prospection avancée iguane hybride 2 ^{ème} génération (3x /an)	En cours										
Communication											
Fiches reflexes	OK, mai 2020										
News-letters (Fréquence : à chaque besoin de communication spéciale)	Ok										
Sondage « Perception de l'environnement à DSD »											
Animations											
Animations scolaires	À poursuivre										
Animations culturelles (FAK, Fête de la Désirade)	À reprogramme										
Tourisme											
Cercle de réflexions avec les élus et société civile de Désirade (Label ?) « Susciter l'intérêt des désiradiens pour leur iguane »											
Protection des jardins											
Diagnostic des jardins des volontaires	Ok										
Financement des nouvelles protections											



NB : Toutes les actions prévues en 2020 n'ont pas pu être réalisées. Le contexte sanitaire était peu propice à l'organisation de regroupements ou de réunions. Les actions suggérées pourraient être reprises en 2021 avec les outils déjà développés.



Espèces Exotiques Envahissantes

Objectif : Régulation et prévention de l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes

Du fait son isolement et sa faible superficie, la Désirade comme les autres îles de la Caraïbe est particulièrement sensible à l'introduction d'espèces exotiques envahissantes. En effet, les forts taux d'endémisme et les déséquilibres taxonomiques où la flore et la faune ont évolué en l'absence de grands prédateurs laisse ces écosystèmes vulnérables aux espèces compétitives venues d'ailleurs.

Mis à part, l'iguane commun d'autres espèces introduites sont signalées sur le territoire de Désirade. Au nombre de celles-ci on retrouve déjà le singe vert et le racoon dont on cherche à limiter l'extension. La prévention de l'arrivée de la mangouste indienne est aussi un enjeu fort.

1. Suivi des groupements de singe vert

1.1 Compte-rendu d'observations

Des enquêtes de voisinage à Désirade ont déterminés que des singes verts évolueraient dans les hauteurs du Souffleur et de Baie-Mahault. Il y aurait un groupe de singes (environ une dizaine d'individus de tout âge) qui reviendrait régulièrement se nourrir dans une zone d'arbres fruitiers en face de la plage du Souffleur.

La propriétaire du terrain confirme que les singes seraient visibles la nuit en période de fructification. La dernière observation remonte au mois de mars un peu avant le confinement. Leur apparition correspondrait à la floraison des manguiers (mars/avril et juillet/août).

NB : Sur le même terrain, le même propriétaire aurait la visite de racoons et d'agoutis.

A Baie-Mahault, un singe vert a pu être filmé aux abords du jardin d'un particulier. Ce signalement est confirmé par d'autres voisins. Il ne s'agit peut-être pas de la même population que celle du Souffleur. Ils seraient au moins deux.

Ces éléments ont été transmis aux services de l'OFB qui ont pris l'attache des signaleurs. Des opérations de prélèvements du milieu devraient suivre en 2021.



1.2 Constitution d'une base de données

Les informations collectées ont été organisées dans la base de données ci-dessous. Elle sera complétée au fur et à mesure des nouvelles observations.

Date	Heure	Observateur	Téléphone	Espèce	Sexe	GPS.Long (deg)	GPS.Lat (deg)	GPS.X (m)	GPS.Y (m)	Localisation.txt
2019		Eric&Didi	0690 63 93 90	SINGE VERT		16,32824	-61,02389			Baie-Mahault
		ST AURET		SINGE VERT		16,32841	-61,02453			Baie-Mahault
15/03/20	Soir	SABLON Sabrina	0690 40 45 56	SINGE VERT				708924	1804417	Souffleur en face de l'entrée de la plage
31/05/20		SABLON Sabrina		RACON				708924	1804417	Souffleur en face de l'entrée de la plage
10/06/20	7H30	LESVEQUE Anthony		RACON		16,313925	-61,048988			Souffleur, Eoliennes

Perspectives pour la poursuite de cette action en 2021 :

Dans le cadre de la convention, le volet Espèces Exotiques se découpe en deux parties :

- (1) Le volet Espèces sauvage
- (2) Le volet caprins/ovins en divagation

Concernant le volet 1, nous prévoyons différentes actions en 2021 :

- Recherche d'indice de présence sur le terrain (prospection sur l'ensemble du territoire, mesure de l'effort de suivi et recensement des indices). Ce travail sera mené par les agents de l'association Titè, renforcé par un stagiaire et un CDD recruté en 2021 avec un volume horaire dédié à ce sujet. La coordination de l'action serait assurée par le chargé de missions scientifique. Un rapport spécifique sera produit
- Enquête de voisinage et recensement de témoignage, en 2021 nous allons poursuivre avec l'appui de la population le recensement des témoignages sur la présence des EEE et plus particulièrement sur la présence du singe vert. Les policiers et gendarmes, sensibilisés par l'OFB et nous, seront un relai de l'information
- Travail en étroite collaboration avec l'OFB afin d'organiser des sessions de capture des singes verts en fonction des observations et témoignage.

Sur les deux premiers points nous continuerons à alimenter la base de données EEE.



Concernant le volet 2, nous prévoyons différentes actions en 2021 :

- Recruter un stagiaire pour mener un diagnostic quantitatif et qualitatif du pâturage divagant des ovins et caprins sur l'Est de l'île. Un indicateur de pression sera renseigné.
- La conservatrice coordonnera avec le stagiaire et le CDD, un état des lieux de l'activité d'un point de vue social et économique en vue d'établir une stratégie de réduction de cette menace sur la biodiversité.

La mise en œuvre de ces deux volets se ferait sur la période du 01/01/21 au 31/12/21. Un chargé de mission en CDD sera recruté avec une partie de sa charge de travail axé sur ce volet, un stagiaire de niveau Bac + 2 à bac +3 sera recruté pour donner un appui sur le terrain.

Le chargé de mission scientifique, les gardes et la conservatrice seront impliqués à différents niveaux dans la mise en œuvre des actions (coordination, réalisation, encadrement, compte-rendu,)

Rapport financier intermédiaire

6-2. Compte rendu financier de l'action : tableau de synthèse¹⁵

Exercice 2020 Rapport financier intermédiaire

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 – Achat	260	251	97	70 – Vente de marchandises, produits finis, prestations de services			
Prestations de services							
Achats matières et fournitures	260	251	97	74- Subventions d'exploitation ¹⁶	30270	15360	51
Autres fournitures				Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s) DEAL	30270	15360	51
61 - Services extérieurs	0	0					
Locations immobilières et immobilières							
Entretien et réparation				Région(s)			
Assurance							
Documentation				Département(s)			
Divers							
62 - Autres services extérieurs	1200	1806	151	Intercommunalité(s) : EPCI ¹⁷			
Rémunérations intermédiaires et honoraires				-			
Publicité, publication	100	40	0	Commune(s) :			
Déplacements, missions	780	1462	187				
Services bancaires, autres	320	304	95	Organismes sociaux (détailler) :			
63 - Impôts et taxes	0	0		Fonds européens			
Impôts et taxes sur rémunération							
Autres impôts et taxes							
64- Charges de personnel	29260	23063	79	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)			
Rémunération des personnels	23791	18468	78	Autres établissements publics			
Charges sociales	3555	2931	82	Aides privées			
Autres charges de personnel	1914	1664	87	75 - Autres produits de gestion courante			
65- Autres charges de gestion courante				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67- Charges exceptionnelles				78 – Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
68- Dotation aux amortissements							
Charges indirectes affectées à l'action							
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
Total des charges	30720	25120	82	Total des produits	30270	15360	51
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES							
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	0		87 - Contributions volontaires en nature	0	0	
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			
TOTAL	30720	25120	82	TOTAL	30270	15360	51
<p>La subvention de € représente 0,00% du total des produits : (montant attribué/total des produits) x 100.</p>							

Convention DEAL n°971-2020-05-05-001

Annexes

COMPTE RENDU REUNION DE CONCERTATION PROJET DE RESTAURATION – POINTE DES COLIBRIS

Lundi 29 juin 2020

Participants : Patrice SAINT-AURET – Emile PIOCHE – Régis RAGAZZI (ONF) – Sophie LE LOC'H (ONF) – Sylvie LOÏAL (Association Ti tè)

Ordre du jour :

- Effondrement du littoral
- Accès au site de la Pointe des Colibris
- Emplacement des premiers enclos de revégétalisation pour le projet de restauration
- Planning des prochaines étapes du projet

La réunion s'est déroulée en deux séquences. Après des discussions autour des projets envisagés pour le site, les participants se sont rendus sur place pour décider de l'emplacement précis des aménagements à prévoir.

✚ Effondrement du littoral

La houle du nord particulièrement active en fin d'année 2019, a accéléré l'érosion d'un pan de falaise en face de la parcelle de Godfroy Saint-Auret. Afin d'assurer la sécurité des riverains et des usagers du site, l'ONF propose d'installer une barrière de protection le long de l'ancien sentier.

N.B : Les surfaces « perdues » à cause de l'érosion ne correspondent qu'à la zone littorale. Les limites des autres parcelles privées demeurent inchangées.

✚ Accès au site de la Pointe des Colibris

L'accès véhicule qui s'était créé au fil des années sera remplacé par un accès piéton. Des blocs seront disposés au niveau des derniers mancenilliers de l'entrée du site pour en interdire le passage en voiture. Un panneau d'information sera aussi installé.

En parallèle, il est aussi proposé de mettre en place une porte barrière au niveau de l'actuel portique de la parcelle occupée par Godfroy Saint-Auret. Cet accès contournant la zone d'effondrement sera réservé aux riverains et aux services d'entretien du site.

L'accès des piétons à la pointe des Colibris sera encouragé soit par l'entrée des Galets ou par celle de l'Anse des Echelles.

1

COMPTE RENDU REUNION DE CERTIFICATION PROJET DE RESTAURATION – POINTE DES COLIBRIS

Le carbet de découverte des espèces emblématiques de l'espace et de lecture du paysage sera érigé dès que possible. Il constituera une étape pédagogique de la visite du site.

⚡ Emplacement des premiers enclos de revégétalisation pour le projet de restauration

Trois premières zones de revégétalisation ont été identifiées. Les enclos devraient être mis en place courant juillet (arrosage à prévoir jusqu'en août)

Le choix des essences portera sur des espèces autres que le mancenillier déjà en nombre important sur le site.

Le grillage choisi sera carré de maille suffisante pour protéger également les iguanes. Des panonceaux seront intégrés aux grillages « Ici la nature se régénère »

Des ouvertures seront aménagées pour pénétrer à l'intérieur des enclos. Leur emplacement tiendra compte de la circulation des riverains.

Zone 1 : En face des mancenilliers de l'entrée du site

L'enclos intégrera l'ancienne clôture qui sera enlevée. La surface entre le terrain privé Poullin et l'enclos sera réservé au pâturage de cabris.

À l'intérieur des enclos – protection pour les cabris – des petites mises en défens peuvent être installées avec de l'ombrière pour protéger les plants des iguanes.

Il faudra encercler le bas des mises en défens avec (*éventuellement avec des cailloux (trouvés sur place)*) pour que les iguanes ne passent pas par-dessous.

CARACTERISTIQUES DE L'ENCLOS	
<i>longueur</i>	147 m
<i>Largeur</i>	8 m en partant de la route
Linéaire total	310 m
Panonceaux	4
<i>Nombre de piquets</i>	104 (Tous les 3 mètres)
<i>Essences pépinière</i>	6 Poiriers pays – 6 Raisiniers bord de mer – 6 Palétuviers gris
<i>Autres essences (graines)</i>	Nonni – Raisiniers (graines à récupérer)
PROTECTION INDIVIDUELLE	ESSENCES PEPINIÈRE
<i>Nombre de piquets</i>	54 (3 par plants)
<i>Linéaire ombrière</i>	54 m (3m par plants)

**COMPTE RENDU REUNION DE CONCERTATION
PROJET DE RESTAURATION – POINTE DES COLIBRIS**

Nombre de jours de travail avec 3 agents par jour (1 ONF – 2 Titè)	Clôture (4) – Plantations (2) – Pose ombrière (1) – Arrosage (7)
---	--

Zone 2 : Après le ponton

L'enclos situé devant la parcelle de Patrice Saint-Auret s'alignera sur l'ancienne clôture faite de filets de pêcheurs qui seront enlevés.

CARACTERISTIQUES DE L'ENCLOS	
<i>longueur</i>	63 m y compris un portail d'accès pour les riverains
<i>Largeur</i>	10 m en partant de la route
Linéaire total	146 m
<i>Nombre de piquets</i>	49 (Tous les 3 mètres)
<i>Essences pépinière</i>	2 Poiriers pays – 2 Raisiniers bord de mer – 2 Palétuviers gris
<i>Autres essences (graines)</i>	Nonni – Raisiniers (graines à récupérer)
PROTECTION INDIVIDUELLE	ESSENCES PEPINIERE
<i>Nombre de piquets</i>	18 (3 par plants)
<i>Linéaire ombrière</i>	18 m (3m par plants)
Nombre de jours de travail avec 3 agents par jour (1 ONF – 2 Titè)	Clôture (2) – Plantations (1) – Pose ombrière (1) – Arrosage (7)

Zone 3 : Trouée parcelle Poullin

Dans cet espace rocailleux on privilégiera des plantations protégées individuelles. 6 plants seront mis en terre en fonction du substrat disponible.

CARACTERISTIQUES	
<i>Essences pépinières</i>	2 Poiriers pays – 2 Raisiniers bord de mer – 2 Palétuviers gris
<i>Nombre de piquets</i>	18 (3 par plants)
<i>Linéaire ombrière</i>	18 m (3m par plants)
Nombre de jours de travail avec 3 agents par jour (1 ONF – 2 Titè)	Plantations (1) – Pose ombrière (1) – Arrosage (3)

COMPTE RENDU REUNION DE CONCERTATION
PROJET DE RESTAURATION – POINTE DES COLIBRIS

✦ **Planning des prochaines étapes du projet**

D'ores et déjà un certain nombre d'étapes peuvent être anticipées.

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<i>Concertation avec les riverains absents à la réunion du 29/06/20</i>						
<i>Mise en place des enclos, Plantations et arrosage</i>						
<i>Fin du décompactage</i>						
<i>Mise en place du carbet</i>						
<i>Mise en place des barrières de protection au niveau de la falaise – Fonction de la disponibilité des agents ONF</i>						
<i>Mise en place des blocs et de la porte-barrière</i>						

COMPTE RENDU REUNION DE CONCERTATION
 PROJET DE RESTAURATION – POINTE DES COLIBRIS

ANNEXES TECHNIQUES

➤ Sécurisation de la falaise et signalétique

L'aménagement existant - barrière en bois - sera modifié pour correspondre au nouveau linéaire du trait de côte. Le nouveau tracé longera les piquets de la parcelle occupée par Godfroy Saint-Auret.

Linéaire total	41 m
Nombre de poteaux	14 (tous les 3 m)
Nombre de planches	2 rangées dont 1 renforcée
Nombre de jours de travail avec 3 agents par jour (3 ONF)	A organiser éventuellement au moment de la pose du carbet

Un panneau permanent informera les visiteurs du risque d'effondrement. Les modèles ci-dessous pourront être repris.



N.B : Le budget sera à prévoir sur les fonds de l'UTAG (Régis).

Sophie se charge de faire faire l'infographie de la signalétique.

COMPTE RENDU REUNION DE CONCERTATION PROJET DE RESTAURATION – POINTE DES COLIBRIS

➤ Installation du carbet et matérialisation du cheminement d'accès

Cette année, les sternes et l'huitrier d'Amérique n'ont pas nichés à la Pointe des Colibris. Le nid des Gravelot devrait rester en place jusqu'à fin juillet. L'installation du carbet peut donc être programmée à partir de cette période.

Une partie des plants de la pépinière seront réservés à la revégétalisation autour du carbet. 3 enclos de 4mx1m seront installés au pied du carbet pour parfaire l'intégration du carbet dans le paysage. Les arbustes de petite taille (moins d'1mètre) seront privilégiés pour garder la cohérence de l'ensemble.

L'accès au carbet se fera principalement par l'Anse d'Echelles. Un cheminement piéton sera matérialisé de ce côté pour canaliser les visiteurs hors des zones de nidification habituelles des oiseaux. Les autres traces seront progressivement abandonnés grâce à l'interdiction de la circulation en voiture et à la mise en place de buttes dissuasives.

CARACTERISTIQUES DES AMENAGEMENTS	
Revégétalisation autour du carbet	
<i>longueur</i>	4
<i>Largeur</i>	1
Linéaire total	36m (pour 3 enclos)
<i>Nombre de piquets (prévoir des tubes)</i>	18 (6 piquets par enclos))
<i>Essences de moins d'1m (graines)</i>	Sauge , Ti-Baume, mille fleur,
Nombre de jours de travail avec 3 agents par jour (1 ONF – 2 Titè)	Clôture (1) – Plantations (1) – Arrosage (3)
Cheminement piéton	
<i>Linéaire fil de fer</i>	117 m
<i>Nombre de piquets</i>	24 (tous les 5m)
Nombre de jours de travail avec 3 agents par jour (3 ONF)	Cheminement (2) Si possible à organiser au moment de la pose du carbet

A PREVOIR

- Planning arrosage avec les gardes Titè et écovolontaires
- Carte de l'opération avec emplacements des barrières de sécurisation, des zones de revégétalisation et du cheminement piéton à partir du carbet (Régis)